

Cahors, le 11/07/24

Pris en application du Règlement Général de Police de la Navigation et
du Règlement Particulier de Police de la Navigation E-2015-59 du 30 mars 2015

LOT AMONT

Section de voie : LARNAGOL - LUZECH

OUVERTURE DE LA NAVIGATION

DDT46 / 2024 / n° 22

**LE DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL DES TERRITOIRES DU LOT
CHARGÉ DE LA POLICE DE LA NAVIGATION**

INFORME

LES USAGERS DE LA RIVIÈRE LOT

DE L'OUVERTURE INTÉGRALE DE LA NAVIGATION

(FRANCHISSEMENT DES ÉCLUSES)

SUR L'ITINÉRANCE LOT AMONT

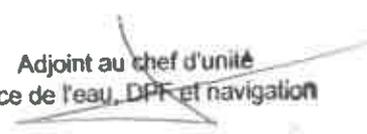
DE LARNAGOL À LUZECH

À COMPTER DU SAMEDI 13 JUILLET 2024

En cas de besoin, les services à contacter sont les suivants :

- **Service navigation du Département du Lot :**
le numéro d'astreinte est affiché aux écluses,
- **Direction Départementale des Territoires du Lot**
Service Eau, Forêt Environnement
Police de la navigation
Tel : 05 65 23 60 60

SIGNATURE


Adjoint au chef d'unité
Police de l'eau, DPF et navigation

Date limite de l'avis à la batellerie : **31 octobre 2024**

Stéphane BERTRANDIE